

No 1
Jean Baptiste Buillier
&
Josephine Lalonde

Le huit Janvier mil huit cent soixante dix huit, après la publication de trois bans de mariage, faite au front de nos messes paroissiales, entre Jean Baptiste Buillier cultivateur de cette paroisse, fils majeur de Joseph Buillier cultivateur et de Jeanne Sophie Léves de cette paroisse d'une part, et Josephine Lalonde aussi de cette paroisse, fille mineure de Jean Baptiste Lalonde cultivateur et de Julie Anne Cholet de cette paroisse d'autre part: n'étant de concert aucun empêchement et les parents de la partie mineure consentant au dit mariage, nous soussigné curé de cette paroisse, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Camille Lalonde servant de père à l'épouse et de Charles Goulet servant de père à l'époux. Le dit Camille Lalonde, les époux et quel ques amis ont signé avec nous.
Lecture faite.

J. Baptiste Buillier
Josephine Lalonde
C. Lalonde Léontine Guillier
Diana Cholette

No 2
François Xavier Jéant
&
Hermine Glaupe

Le huit Janvier mil huit cent soixante dix huit, après la publication de trois bans de mariage faite au front de nos messes paroissiales, la même publication ayant été faite trois fois à St Polycarpe comme il appert d'un certificat délivré par Messie A. Rivard, lord en date du sept courant, entre

Deuxième feuillet 2

François Xavier Jéant, prêtre domicilié à St Polycarpe, fils majeur de Jean Baptiste Jéant journalier et de Elisabeth Roussel de St Zodique, et Hermine Glaupe fille majeure de Hyacinthe Glaupe cultivateur et de Marguerite Dubant de cette paroisse d'autre part: ne s'étant de concert aucun empêchement au dit mariage, nous soussigné curé de cette paroisse, avons reçu leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Jean Baptiste Jéant journalier et de Hyacinthe Glaupe père de l'épouse qui ont déclaré ne savoir signer, ainsi que les époux Pierre Cholet et Emile Châteaulais ont signé avec nous.

Lecture faite

Emile Châteaulais
Melina Biron
Pierre Charland
J. B. Beauchamp Prêtre

No 3
Joseph Benault

Le quinze Janvier mil huit cent soixante dix huit, nous prêtre curé de St Polycarpe, soussigné, avons inhumé, dans le cimetière du lieu, le corps de Joseph dieuxièr, âgé de neuf ans et deux mois, fils légitime de Maxime Benault, cultivateur et de Marguerite Campeau de cette paroisse. Messie Maxime Benault et Honoré Dufort du lieu qui n'ont pu signer
J. O. Neveu Prêtre